

**COMPTE RENDU** de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 19 mai 2015 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres :  
Julie Bouchard  
Céline Forget  
Hadi Hakim  
Marie-Josée Nobert  
Edison Ramirez

Invités :  
André D. Desjardins  
Sophie Laberge

Absente :

Membre :  
Stéphane Robitaille

---

La réunion débute à 9h40.

---

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

---

- a) Adoption de l'ordre du jour
- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

---

### **2. Suivi des dossiers**

---

- a) PRR 2015 – (Comités du 17 février et 14 avril 2015)
- Les mesures d'atténuation prévues au PRR 2015 sont présentées aux membres du Comité.
  - Les membres du Comité recommandent de supprimer la construction des saillies localisées sur l'avenue Lajoie aux intersections des avenues de l'Épée et Querbes.
- b) Étude de l'intersection de l'avenue Van Horne et du boulevard Dollard – (Comités du 17 février et 14 avril 2015)
- Les membres du Comité recommandent qu'une demande soit produite auprès de la Ville centre afin que de nouveaux relevés soient réalisés lorsque toutes les écoles du quartier sont ouvertes, tout en complétant l'analyse avec les relevés déjà réalisés par le service de la Sécurité publique de l'Arrondissement.

---

### **3. Nouveau dossier**

---

- a) Rencontre avec le responsable de l'application du règlement de stationnement à partir de septembre 2015 (SPVM)
- Les membres du Comité recommandent que ce point soit remis à une prochaine rencontre en attente de ses disponibilités.
- b) Vignette universelle
- Les membres du Comité recommandent que les vignettes universelles soient permises uniquement dans les zones mixtes où l'on retrouve une limite de stationnement d'une durée maximale de deux heures et des vignettes de résidents.
- c) Ruelles à sens unique: répertorier et améliorer l'affichage
- Les membres du Comité recommandent d'ajouter, sous les enseignes indiquant le sens unique, des enseignes «entrée interdite» illustrée par un logo et aussi, à quelques endroits particuliers, des enseignes «entrée interdite» indiquée par un lettrage.

- d) Intersections en T sélectionnées à la dernière rencontre : proposition d'amélioration de la sécurité à ces intersections
- Les membres du Comité recommandent :
    - qu'une zone d'arrêt interdit soit implantée sur le côté ouest de l'avenue Wiseman entre les deux traverses piétonnières situées à la hauteur de la projection de l'avenue Saint-Cyril afin de permettre aux automobilistes de mieux voir les piétons désirant traverser ;
    - que ce point soit revu en ce qui concerne les autres intersections en T.
- e) Signalisation devant les tennis sur l'avenue Querbes. Fréquence de l'utilisation de l'espace réservé aux véhicules de l'arrondissement
- Les membres du Comité recommandent de conserver la zone de stationnement réservé aux véhicules municipaux puisqu'elle est fréquemment utilisée et qu'elle n'est en vigueur uniquement les avant-midis, du lundi au vendredi. De plus, ils mentionnent qu'une attention particulière a été apportée pour ne pas diminuer le nombre d'espace réservé aux résidents en glissant de l'autre côté de l'avenue tous les espaces de stationnement réservé aux détenteurs de vignettes anciennement localisés à cet endroit.
- f) Accident piste cyclable sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine à l'intersection à l'avenue Pagnuelo. Dernier accident connu avec blessé: 5 mai 2015. Suivi sur les demandes faites à Montréal afin de sécuriser la piste aux intersections
- Les membres du Comité recommandent :
    - que la plainte soit envoyée à la Ville centre. ;
    - qu'une demande soit produite auprès du SPVM afin de nous procurer les statistiques des accidents relevés sur la piste cyclable ;
    - qu'une vérification soit faite afin de connaître le coût de bandes vibrantes.

#### 4. Point d'information

---

- a) Vitesse sur l'avenue du Manoir dans la courbe en direction de l'avenue Antonine-Maillet
- Les membres du Comité recommandent :
    - que des relevés de la circulation soient produits à cet endroit ;
    - que le point soit revu lorsque les comptages seront terminés.
- b) Vitesse autour de la piscine Kennedy
- Les membres du Comité recommandent :
    - que des relevés de la circulation soient produits à cet endroit ;
    - que le point soit revu lorsque les comptages seront terminés.

#### 5. Dépôt de document

---

- a) Document préparé par le PDQ numéro 24 sur une proposition de corridors scolaires
- Les membres du Comité recommandent qu'une invitation pour la réunion prévue au mois de juin soit transmise à l'agent sociocommunautaire du PDQ numéro 24 pour présentation de ce document.

La réunion prend fin à 11h50

La prochaine réunion est prévue le 16 juin 2015 à 9h30.